



**CHARTRES  
MÉTROPOLE**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SERVICE EMPLOI ET FORMATION  
Chartres, le 06 janvier 2020

**NOTE**

**A**

**TOUS LES SERVICES**

**Deux postes de Ripeur  
sont à pourvoir  
à la Régie de collecte des déchets  
Au sein de la Direction Déchets**

(Catégorie C– Cadre d'emplois des Adjoints techniques ou Contractuel)

*La régie de collecte des déchets de Chartres métropole assure principalement le ramassage en porte-à-porte des ordures ménagères et des déchets recyclables sur 46 communes du territoire de l'agglomération.*

*Placé sous l'autorité du chef d'équipe, le ripeur exerce, en qualité d'équipier de collecte, l'enlèvement des déchets présentés sur la tournée, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.*

**MISSIONS**

**Description des missions :**

- Contrôler l'état du véhicule au démarrage de la tournée (le bon fonctionnement des arrêts d'urgence, des marchepieds et des poignées de maintien...)
- Vérifier le contenu des bacs ou des sacs et s'assurer de leur conformité avant ramassage et conformément aux consignes de tri de Chartres Métropole
- Collecter les déchets présentés en bacs ou en sacs (utiliser le lève-conteneur pour le vidage des bacs)
- Respecter les usagers et limiter les nuisances (remplacement correct des bacs, discrétion...),
- Nettoyer la chaussée en cas de déversement
- Communiquer avec le chauffeur, faire remonter les anomalies de collecte
- Transmettre à la hiérarchie les informations sur l'état du parc de bacs et sur les divers incidents survenus au cours de la collecte
- Assister le conducteur dans ses manœuvres
- Respecter les conditions d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des déchets
- Appliquer le règlement du service
- Transmettre les informations aux usagers
- Participer au nettoyage des véhicules de collecte

**COMPÉTENCES REQUISES**

***Savoir :*** Connaître les règles d'hygiène et de sécurité

***Savoir –faire :*** Travailler en équipe, respecter les règles de sécurité au travail, *respecter le code de la route et les consignes propres au véhicule*

***Savoir être :*** *Sens du service public, capacités relationnelles (usager, hiérarchie, équipe)*

**CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE**

***Contraintes horaires :***

Poste à temps complet 5 jours/semaine, horaires décalés 5h20-12h20

Travail systématique le samedi à la suite d'un jour férié (rattrapage)

Possibilité de travail le samedi (tournées régulières)

***Spécificités hygiène et sécurité :***

Port des EPI obligatoire

Station debout prolongée et manipulation de charges

Travail à l'extérieur par tous les temps

***Lieu de prise de poste :***

Garage à bennes, Séresville – Mainvilliers

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : [recrutement@agglo-ville.chartres.fr](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr), **avant le 14 février 2020**.*

**Le Directeur Général des Services,**

**Bernard ORTS**